

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 19 novembre 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/11/19-4/05****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211119-lmc10000022838-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/11/2021

Réception Préfet : 25/11/2021

Publication RAAD : 25/11/2021

Commission n° 4 – Solidarités
Rapporteur : JULLEMIER Denis

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : GOUHOURY Pascal

OBJET : Convention de partenariat relative à la gestion et à la médiation des grands passages des gens du voyage avec le Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) Accueil et Habitat des Gens du voyage en Seine-et-Marne.

Des postes de médiateurs cofinancés par la Préfecture et le Département ont été créés en Seine-et-Marne. Les médiateurs interviennent sur les aires officielles et auprès des groupes en situation de stationnement illicite.

Afin d'assurer une continuité de l'activité, l'Etat et le Département ont missionné le G.I.P. pour reprendre la médiation des gens du voyage en cohérence avec son rôle de coordinateur.

Une convention annuelle entre le Département de Seine-et-Marne et le G.I.P. "Accueil et Habitat des Gens du voyage en Seine-et-Marne" détermine le montant de la subvention qu'il est proposé d'adopter au titre de l'année 2021 soit 31 500 €.

Ces crédits seront prélevés sur l'opération "aide au fonctionnement pour les aires de grands passages" de l'action intitulée "actions d'insertion par le logement".

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, approuvant le règlement budgétaire et financier du département, modifiée par délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental en date du 19 juin 2020, approuvant le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage pour les années 2020 à 2026,

VU la délibération du Conseil départemental n°7/01 en date du 17 décembre 2020, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention annuelle à conclure avec, le G.I.P. «Accueil et Habitat des gens du voyage de Seine-et-Marne» pour la médiation des grands passages et/ou groupes familiaux des gens du voyage, tel que joint en annexe n°1 à la présente délibération, et d'autoriser le Président du Conseil départemental à le signer au nom du Département.

Article 2 : d'attribuer au G.I.P. «Accueil et Habitat des gens du voyage de Seine-et-Marne» une subvention de 31 500 €, qui sera prélevée sur l'opération « aide au fonctionnement pour les aires de grands passages » de l'action intitulée « actions d'insertion par le logement ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEGAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI

M. Jean-Marc CHANUSSOT qui a donné pouvoir à Mme Daisy LUCZAK

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI

Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT

M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne